

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25/11/2021

CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR ACCUEILLE DEUX NOUVEAUX MEMBRES

Le dispositif national [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) d'assistance aux victimes de cybermalveillance et de prévention du risque numérique est piloté par le Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA).

Composé d'acteurs publics et privés, répartis en différents collèges (représentants de l'État, d'utilisateurs / victimes, de prestataires, et d'offres de solutions et de services), cette structure juridique permet l'implication opérationnelle et financière de ses membres.

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 24 novembre 2021, deux nouvelles candidatures ont été étudiées et acceptées pour rejoindre le GIP ACYMA :

Au sein du collège « utilisateur » :

Agence nationale de la cohésion des territoires

Union des entreprises de proximité

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

U2P union
des entreprises
de proximité

UNE ANNÉE 2021 PROLIFIQUE POUR CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

Cette Assemblée Générale a été également l'occasion de faire un premier bilan sur l'activité du dispositif durant 2021, qui s'est avérée particulièrement intensive. Alors que 2020 fut impactée par la crise sanitaire et, par conséquent, par une intensification des activités cybercriminelles opportunistes, **Cybermalveillance.gouv.fr a poursuivi ses efforts en 2021 pour accompagner ces phénomènes et aider les victimes à y faire face, aux côtés de ses membres engagés sur le sujet de la cybersécurité.**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Assistance et prévention
en sécurité numérique

Qu'ils soient publics ou privés, ces partenariats sont essentiels pour sensibiliser le public le plus large aux risques cyber, le dispositif ayant en effet mené et concrétisé de nombreuses coproductions de contenus cette année. Entre autres, [le programme de sensibilisation des élus aux risques numériques](#), initié en 2020 par Cybermalveillance.gouv.fr et ses membres, qui a été enrichi tout au long de cette année **pour offrir aux collectivités des ressources liées leurs problématiques**, ainsi que la mise en place d'[I.M.M.U.N.I.T.É Cyber](#) en lien avec le ministère de l'Intérieur ; **les jeunes publics ont quant à eux bénéficié d'une édition spéciale des Incollables® « Deviens un super-héros du Net »**, réalisée en partenariat avec l'Association e-Enfance/3018, pour les aider à appréhender les dangers d'Internet.

Les professionnels ont également vu paraître de nouvelles ressources dédiées, tel que [le dispositif AlerteCyber lancé par le Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques Cédric O](#), pour leur permettre d'être rapidement informés lorsqu'une vulnérabilité ou une campagne d'attaque particulièrement critique est identifiée, ou encore le lancement [du label ExpertCyber](#) pour l'accompagnement à la sécurisation des systèmes d'information.

En conséquence de cette activité particulièrement prolifique, et alors que le dispositif vient de fêter ses 4 ans d'existence, **Cybermalveillance.gouv.fr voit sa notoriété augmenter** : la fréquentation de la plateforme a compté à ce jour **plus de 2 000 000 visiteurs uniques**, contre 1 235 545 visiteurs en 2020. En parallèle, **plus de 135 000 victimes sont venues chercher de l'assistance sur la plateforme depuis le 1^{er} janvier**, contre 105 000 l'année précédente.

Le Président du dispositif, Guillaume Poupard, a ainsi déclaré : « *Grace à l'implication de l'ensemble de ses membres, que je remercie chaleureusement, le GIP ACYMA rend un service essentiel afin d'accroître notre sécurité numérique collective dans un contexte de menace qui ne cesse de s'intensifier. Élément indispensable de notre organisation nationale de cybersécurité, Cybermalveillance.gouv.fr est résolument engagé avec les centres opérationnels régionaux et sectoriels en cours de construction ainsi qu'avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information et l'ensemble des acteurs de notre cybersécurité pour proposer des solutions de prévention et de réponse à incident à l'ensemble des acteurs.* »

Cybermalveillance.gouv.fr remercie ses partenaires qui participent activement à ses missions d'intérêt général, ainsi que ses nouveaux membres qui se sont engagés à contribuer à l'assistance des victimes et à la prévention du risque numérique sur le territoire français.

À propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, de sensibilisation aux risques numériques et d'observation de la menace sur le territoire français. Ses publics sont les particuliers, les entreprises (hors OIV et OSE) et les collectivités territoriales.

Le dispositif est piloté par une instance de coordination, le Groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, composé d'une cinquantaine de membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif, et qui contribuent chacun à sa mission d'intérêt général. Cybermalveillance.gouv.fr référence sur sa plateforme des professionnels en sécurité numérique, répartis sur tout le territoire français, pour venir en aide aux victimes.

Depuis février 2021, le dispositif propose également aux entreprises et collectivités un accompagnement par des professionnels labellisés ExpertCyber pour la sécurisation de leur système d'information.

Contact presse : Pôle communication – email : presse@cybermalveillance.gouv.fr

NOS MEMBRES :

PREMIER MINISTRE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
MINISTÈRE DES ARMÉES
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE
ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

